



Fédération Nationale des
Associations Représentatives des Etudiants en sciences Sociales

3^{ème} édition des États-Généraux de l'ARES



Axe 1 – L’engagement des jeunes, compréhension et conception

I - La jeunesse, véritable fer de lance de la participation citoyenne

A - Quels outils pour encourager la participation des jeunes ?

B - Mais quels sont les fondements de cette participation ?

II - L’engagement, initiateur du processus de citoyenneté

A – L’éducation populaire au cœur de l’engagement

B – Le développement d’une pluralité d’acteurs d’engagement

Axe 2 – Un engagement compliqué nuancé par de nombreux facteurs

I - Une jeunesse engagée au quotidien

A – Le dialogue structuré, l’avenir de la participation citoyenne

B – Les outils numériques, axe central de l’engagement

II - Un engagement compliqué nuancé par de nombreux facteurs

A – Le milieu social, premier frein à l’expression des jeunes

B – Une manifestation croissante d’un désintéressement général



Axe 3 – Le développement de l’engagement, vecteur d’inclusion sociale et de citoyenneté

I - La citoyenneté, un accomplissement nécessaire à l’épanouissement des jeunes

A – Une notion difficilement définissable causant de nombreuses interrogations

B – L’engagement comme catalyseur de la citoyenneté

II - L’inclusion sociale, un bénéfice pour la participation citoyenne

A – L’importance de la formation dans l’inclusion sociale

B – L’inclusion sociale par le biais de l’innovation sociale



L'ARES, fédération nationale des Associations Représentatives des Etudiants en sciences Sociales, a depuis maintenant 10 ans vocation à défendre et représenter ses étudiants et à améliorer leurs conditions d'études tout au long de leur cursus. Notre structure permet également aux jeunes de s'exprimer par la mise en place d'un dialogue structuré afin de pouvoir faire entendre leurs avis sur différentes thématiques comme notamment "La mobilité européenne", sujet des précédents états-généraux de l'ARES. L'enjeu des Etats-Généraux de l'ARES est également de sensibiliser l'ensemble des étudiants en Sciences Sociales à des thématiques qui ne concerne plus seulement le milieu de l'enseignement supérieur mais des enjeux sociétaux de manière plus générale.

Pour cette 3ème édition des EG de l'ARES, nous avons décidé de les effectuer dans la continuité de ceux portés par la FAGE sur la thématique "La participation citoyenne des jeunes". En effet, depuis maintenant plusieurs années, la participation de la jeunesse et leur devoir de citoyen sont souvent remis en question de par le désintéressement général des jeunes dans de nombreux domaines, mais qu'en est-il réellement et comment pouvons-nous y remédier. Dans cet objectif, nous avons tout au long de l'année mis en place différents temps d'échange et de co-construction afin de recueillir l'avis des jeunes présents lors de nos événements.

Pour rappel, la place des jeunes dans le monde politique actuel est très difficile à être considérée. On estime aujourd'hui à plus de 70% le nombre de jeunes qui considèrent ne pas être écoutés ou entendus par la sphère politique et un nombre grandissant d'entre eux pensent voter pour un parti extrémiste. L'ensemble de ces constats nous a donc poussé à travailler sur cette thématique via 3 axes : la compréhension et la conception de l'engagement chez les jeunes, la valorisation et l'encouragement à l'engagement et enfin le développement de celui-ci comme vecteur d'inclusion sociale et de citoyenneté.

Axe I – L'engagement des jeunes, compréhension et conception

Tout au long de ce premier axe, nous allons nous intéresser à la compréhension de l'engagement des jeunes et à la manière dont celui-ci est perçu par la société. En effet, l'engagement est parfois difficile pour les jeunes et il est aujourd'hui nécessaire de l'encourager et de le démocratiser pour que de plus en plus de jeunes puissent s'engager.

La jeunesse est en effet un véritable fer de lance de la participation citoyenne grâce à de nombreux outils mais aussi par des fondements beaucoup plus anciens mais il ne faut pas oublier que cet engagement est un réel initiateur du processus de citoyenneté, notamment grâce à la démocratisation de l'éducation populaire mais aussi des acteurs d'engagements.

I - La jeunesse, véritable fer de lance de la participation citoyenne

A - Quels outils pour encourager la participation des jeunes ?

Afin de s'engager de manière saine et la plus durable possible, les jeunes font face à de multiples outils qui leur permettent de s'émanciper par le biais de la citoyenneté. On peut en premier lieu voir ce qui peut être mis en place dans le milieu étudiant via notamment les services civiques qui ont tendance à se développer toujours de plus en plus depuis sa création le 10 mars 2010. On considère le service civique comme un dispositif d'encouragement à l'engagement de citoyenneté et de soutien public et celui-ci se développe énormément au sein de nos universités notamment auprès des bureaux de la vie étudiante ou encore sur des missions en lien avec l'inclusion des étudiants en situation de handicap.

La FAGE permet également à de nombreux jeunes de s'engager dans un service civique auprès des fédérations de territoire et de leurs AGORAé, épicerie sociale et solidaire, mais aussi sur des missions d'orientation des lycéens ou d'insertion professionnelle via notamment le projet What's The Fac¹. Pour information, plus de 1400 000 jeunes se sont engagés au cours de l'année 2018 dans un service civique ce qui représente un chiffre 3 fois supérieur à l'engagement en 2015². L'investissement auprès des jeunes lycéens est très important notamment puisqu'il s'agit le plus souvent des premières années d'engagement pour ces jeunes et également de la découverte de plusieurs notions comme la citoyenneté via notamment les cours d'éducation morale et civique dispensés dès la troisième.

Il faut également noter la participation des corps intermédiaires au cœur de cet engagement. Leurs missions peuvent être très variables et ont un rôle moteur et précurseur dans la démocratie participative dans le sens où il est nécessaire de faire appel à l'expertise citoyenne lors de la rédaction des lois. C'est pourquoi on peut imaginer une évolution de la place des corps intermédiaire et notamment par exemple autour de la Journée Défense et Citoyenneté voire

¹ www.fage.org

² « Dossier de presse », Agence du service civique, 4 juillet 2019

même d'une semaine d'éducation citoyenne afin de former et sensibiliser les jeunes au vote et à l'engagement dès le plus jeune âge.

B - Mais quels sont les fondements de cette participation ?

Dès l'âge de 18 ans, on commence à s'engager dans une certaine forme de vie, une nouvelle vie qu'est celle d'adulte. C'est également à partir de cet âge qu'en France, les jeunes obtiennent leur droit de vote. Néanmoins, de nombreuses positions sont portées tant afin de le ramener à 16 ans ou alors pour le repousser à 20 ans voir plus considérant que des jeunes de 18 ans n'ont pas encore le recul nécessaire pour pouvoir voter³. Dans cette optique, un groupe de députés a déposé ce 8 octobre une proposition de loi visant à ramener l'âge de vote des jeunes à 16 ans. D'un côté comme de l'autre, de nombreux arguments se font face notamment le fait que cela permettrait à ces lycéens d'être formé et sensibiliser beaucoup plus tôt et permettrait donc de lutter contre l'abstention. Mais d'un autre côté, nombreux sont ceux qui pointent le manque d'émancipation de ces jeunes qui ne contribuerait pas à des choix personnels et réfléchis de leur part.

La question dès lors peut être d'envisager d'autres fondements pour la participation citoyenne des jeunes comme notamment la mise en place de Conseil de Jeunesse ou encore de Conseil municipaux de jeunes. En effet, les chiffres parlent d'eux-mêmes puisque plus de 80% des jeunes de moins de 30 ans souhaitent pouvoir d'investir sur leur territoire et l'objectif de ces conseils est bel et bien de permettre à ces jeunes de s'engager sur leur commune ou leur collectivité territoriale. Par exemple, le département du Finistère (29) en Bretagne met en place depuis maintenant près de deux ans un groupe de paroles intitulé "Jeunes en Finistère" et qui permet à l'ensemble des jeunes de ce territoire de s'engager sur leur territoire pour défendre les jeunes par le biais de contribution notamment. Ce type de projets pourrait viser à être démocratiser sur les régions françaises et via le travail commun de plusieurs acteurs de jeunesse comme les CRESS (Chambre Régionale de l'ESS), les CRAJEP (Comité Régional des AJEP) ou encore les CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) sans oublier les associations étudiantes.

Néanmoins, malgré ce manque d'engagement et la difficulté de celui-ci, il ne faut pas oublier que les vrais fondements de la participation en France viennent de notre histoire et de nos droits et devoirs. Comme le rappelle la Constitution de 1958 dans son article 3, "La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum". Cette phrase rappelle alors dans le texte le plus important de la législation française que le peuple doit pouvoir s'exprimer et donc en toute logique s'engager de quelconque manière. De plus, de nombreux droits sont également énormément mis en avant et notamment celui de la liberté d'expression de chaque individu mais également le droit de vote bien évidemment. De plus, de nombreux droits tels que la liberté d'expression individuelle ou le droit de vote sont mis en

³ "Le droit de vote à 16 ans ? On a demandé l'avis à des jeunes électeurs", The Huffington Post, 20/09/2020

lumière. Un engagement est donc nécessaire à l'épanouissement de chacun mais aussi à un besoin de représentation qui sera initiateur du processus de citoyenneté.

II - L'engagement, initiateur du processus de citoyenneté

A - L'éducation populaire au cœur de l'engagement

Nous allons maintenant aborder le point sur l'éducation populaire au sein de nos structures par une présentation de la manière dont nous pouvons l'aborder et donc les possibilités de développer notre vision de l'éducation populaire dans la société, via par exemple des groupes ou journées nationales des jeunes qui permettraient de réelles temps de discussions et de co-construction des politiques publiques par les jeunes ou alors par des groupes de paroles dans des conseils départementaux comme régionaux.

Premièrement, il paraît ici essentiel de définir la notion d'éducation populaire. On considère qu'il est très compliqué de donner une définition claire et précise de ce que constitue réellement l'éducation populaire mais on peut la définir comme un mouvement qui vise à permettre à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société. Depuis quelques années, on assiste à une popularisation des mouvements d'éducation populaire et notamment en lien avec des actions de jeunesse. Par exemple, le CNAJEP (Comité pour les relations Nationales et internationales des AJEP) regroupe près de 70 associations d'éducation populaire qui représente environ 500 000 jeunes engagés dans des projets sur leur territoire. L'objectif du CNAJEP est donc de permettre d'agir pour l'expression et l'action commune au niveau local, national ou encore européen pour une politique globale de l'éducation populaire et de la jeunesse.

Pour exemple, l'un des projets phares portés par le CNAJEP, auquel l'ARES a d'ailleurs pu participer, est le festival Provox. Il s'agit, tout comme les états généraux de l'ARES, d'un processus que l'on appelle le dialogue structuré et qui consiste à améliorer l'efficacité des politiques publiques en favorisant le dialogue avec les citoyens. D'autres projets et même les conseils de jeunesse peuvent également être considérés comme des actions de dialogue structuré qui contribuent réellement à l'essor de l'éducation populaire.

L'ARES a également souhaité se saisir de cette problématique via notamment la mise en place de son label : le label ELODD. Ce label, qui regroupe les dynamiques d'éloquence, de lutte contre les discriminations, d'orientation, de durabilité et de défense des droits, a pour objectif de favoriser la mise en place d'actions d'éducation populaire sur les campus, que ce soit par le biais de nos associations ou par le biais de notre structure directement. Par exemple, nous avons pu tout au long de l'année mettre en place de nombreux ateliers pour promouvoir la prise de parole en public auprès des étudiants.

Aujourd'hui, l'éducation populaire fait donc partie intégrante des engagements des jeunes via notamment la formation par les pairs mais aussi par le biais des nombreux projets mis en place tout au long de l'année par les associations. Il faut maintenant considérer que la part des

associations actrices d'éducation populaire risque d'augmenter au fil des années et de placer cette dernière comme chef de file de l'engagement des jeunes.

B - Le développement d'une pluralité d'acteurs d'engagement

En effet, on peut assister depuis quelques années au développement d'une pluralité d'acteurs dans de très nombreux domaines qui permettent aux jeunes de s'engager. On recensait d'ailleurs en 2019 près de 1.5 million d'associations sur l'ensemble du territoire français selon l'Institut National pour la Jeunesse et l'Education Populaire⁴. De plus, ces associations regroupent de très nombreux domaines allant du domaine sportif à la défense des droits en passant par la culture ou encore la recherche. Il est également nécessaire de savoir que ce chiffre est depuis maintenant 10 ans en constante augmentation. Effectivement, toujours selon l'INJEP, ce chiffre a augmenté en moyenne de 2.4% chaque année depuis 2011. On peut d'ailleurs distinguer des associations de jeunesse qui sont "historiques" car présente depuis de nombreuses années (Scouts et Guides de France, les Francas) mais on peut aussi s'apercevoir que de nouveaux acteurs de jeunesse apparaissent chaque année (la FAGE par exemple).

Il paraît néanmoins important ici de nuancer nos propos par le biais du budget. En effet, si l'on s'intéresse au budget accordé aux associations en 2019, cela correspond à 113.2 milliards d'euros. Un chiffre qui est certes en augmentation chaque année mais qui ne va pas l'être autant que l'augmentation du nombre d'associations. On se retrouve donc aujourd'hui face à des associations parfois en difficulté pour lesquels des financements plus importants sont nécessaires. C'est pourquoi on remarque également depuis plusieurs années la tendance des associations à se diriger vers des fonds et des financements privés plutôt que public. Les chiffres parlent d'eux même car en 2011 la part privé/public au sein des associations était de 49%/51% alors qu'en 2017 celui-ci est de 56%/44%.

On peut donc clairement remarquer ici un manque de moyen des associations dû à un manque de volonté du Gouvernement de laisser une réelle place au monde associatif et à la jeunesse dans la formation de nos pairs et l'incitation à l'engagement. En effet, on peut aujourd'hui regarder cela vis-à-vis du SNU (Service National Universel). Le SNU vise, en théorie, à favoriser l'engagement et impliquer davantage la jeunesse mais s'avère en réalité être un semblant de service militaire ne permettant que peu aux jeunes de s'émanciper et de découvrir un engagement citoyen. Néanmoins, ce SNU englobe aujourd'hui un budget colossal. A long terme et lors de la phase finale de la mise en place de ce service, le coût de celui-ci devrait représenter environ 1.5 milliards d'euros par an. A titre de comparaison, la dotation de la mission Jeunesse, Sport et Vie Associative de l'Assemblée Nationale représente 1.23 milliards d'euros et la dotation budgétaire du service civique et quant à elle de 508.15 millions d'euros. Des sommes qui peuvent paraître dérisoires au vu du budget gigantesque consacré à ce SNU. Il est donc aujourd'hui nécessaire de trouver une alternative viable à ce Service National Universel et de permettre une réelle valorisation de l'engagement des jeunes à toutes les échelles.

⁴ « Chiffres clés de la vie associative, INJEP, 2009

Axe 2 – Un engagement à valoriser, à encourager mais qui reste à nuancer

L'engagement des jeunes est donc compliqué à appréhender et développer depuis plusieurs années. Cela est dû à de nombreux facteurs mais trouve aussi son origine dans la valorisation de cet engagement. Cette valorisation est aujourd'hui quasi inexistante et il est donc nécessaire d'imaginer l'avenir de celle-ci via notamment le dialogue structurée mais aussi les outils numériques mais il reste malgré tout primordial de comprendre quels sont les principaux freins à l'engagement, notamment par le milieu social.

I - Une jeunesse engagée au quotidien

A – Le dialogue structuré, l'avenir de la participation citoyenne

Nous avons déjà pu au cours de ces Etats-Généraux aborder la question du dialogue structuré dans le cadre de l'initiative Provox du CNAJEP⁵. Néanmoins, il faut savoir que depuis quelques années ce processus à tendance à énormément se démocratiser dans de nombreuses instances et en particulier au niveau européen. C'est notamment le cas de l'agence Erasmus + ou de la commission Européenne. Par exemple, au sein de la commission européenne, ce processus de 18 mois doit permettre à l'ensemble des pays membres de la commission de pouvoir consulter ces jeunes et de construire un réel plaidoyer, à l'instar de Provox, en faveur des jeunes au sein de l'Europe. Par la suite, plusieurs conférences sont organisées afin que l'ensemble des représentants de jeunesse puissent adopter plusieurs recommandations qui seront ensuite examinées et approuvées par les ministres en charge de la jeunesse de chacun des pays membres. Il est donc apporter de noter que cela permet réellement de mettre à profit la participation citoyenne des jeunes et de les considérer comme acteur à part entière dans la co-construction des politiques publiques.

Il est néanmoins nécessaire d'interroger ce fonctionnement et la manière de le développer à toutes les échelles afin qu'il soit le plus efficient possible. En effet, même si l'on peut remarquer que le dialogue structuré est déjà assez évolué au niveau européen et national, on peut regretter de le voir si peu développé dans les territoires où les jeunes sont les plus investis : les communes et les départements. En effet, de manière générale, les jeunes ont plus tendance à s'engager de manière plus locale et beaucoup moins à un niveau national ou régional. C'est pourquoi il est aujourd'hui nécessaire d'imaginer de nouvelles formes d'engagements et d'investissements au sein des communes, départements et régions. Nous avons déjà pu en développer certains comme les groupes de parole de jeunes dans un objectif de travail commun entre un conseil départemental

⁵ <https://provox-jeunesse.fr/>

ou régional et ses jeunes. C'est aussi le cas des conseils de jeunesse dans les communes qui permettent une valorisation de la voix des jeunes dans les projets locaux.

Il pourrait être intéressant à l'avenir d'imaginer de développer un nouveau modèle de dialogue structuré qui aurait pour origine les communes ou les communautés de communes et qui se développerait par la suite par les acteurs, de plus en plus développés en passant par les départements, les régions puis finir par un temps de dialogue structuré nationale en un temps inter-régionale de co-construction. On pourrait même imaginer de manière plus poussé des temps de travail et d'échanges interdépartementaux sur des thématiques régionales très précises mais qui sont mal répartis sur le territoire. On peut même y voir aussi une interrogation sur la décentralisation et les domaines de compétences des collectivités territoriales, qui sont le plus souvent les acteurs qui sont le plus en interaction avec la jeunesse. Le dialogue structuré reste donc encore à développer afin d'imaginer le meilleur futur possible pour notre jeunesse.

B - Les outils numériques au cœur de l'engagement

Dans notre société actuelle, on ne peut nier l'importance des outils numériques et de la communication permise par ces derniers. En effet, depuis le début de la décennie, le nombre de moyens de communication mais aussi de réseaux sociaux le permettant n'a fait qu'évoluer et se démocratiser en particulier auprès des plus jeunes. En effet, aujourd'hui plus de 2.8 milliards de personnes sont présentes sur les réseaux sociaux ce qui représente près de la moitié de la population mondiale. On peut d'ailleurs préciser que 83% des 15-25 ans possèdent aujourd'hui un compte Facebook. Mais quel est ici le rapport avec la participation citoyenne des jeunes ? La première chose à noter est que du fait de cette démocratisation très générale des réseaux sociaux, beaucoup d'informations vont passer et transiter par les réseaux, ce qui reste un avantage mais peut également entraîner de nombreux risques.

En effet, cet accès rapide et simplifié à l'information permet réellement aux individus d'être toujours au courant des actualités du monde entier mais aussi de pouvoir communiquer beaucoup plus facilement sur des actions menées notamment par les jeunes. On remarque par exemple le développement des hashtags sur les réseaux sociaux lors d'actions "coup de poing" mise en place par les jeunes comme le #14septembre qui avait pour objectif de dénoncer la stigmatisation des tenues vestimentaires des jeunes femmes à l'école. On peut également citer, dans un autre contexte, le #Balancetonporc qui a eu un effet boule de neige sur le monde entier et sur de nombreuses industries.

Il faut néanmoins nuancer cette force des réseaux qui peuvent également faire l'objet de "fake news", c'est-à-dire des informations erronées qui seront communiquées sans pouvoir prouver le contraire et entraîne des craintes ainsi que des préjugés pour de nombreuses personnes. Cette capacité de traitement des informations va de plus dépendre de nombreux critères sociétaux et sociologiques comme l'éducation, la CSP ou encore la sensibilité politique. Il est aujourd'hui notre devoir de faire bouger ces lignes, et cela est possible par plusieurs moyens et notamment via la promotion des logiciels libres et gratuits, en open access, qui passera également par une forte part d'éducation populaire tant au niveau de la déconstruction de tous les préjugés gravitant autour de

ces thématiques, de l'utilisation de ces outils numériques et de l'appréhension du circuit de l'information.

Enfin, il est nécessaire de rappeler ici que les outils numériques peuvent également être considérés comme au centre de l'engagement car ils peuvent permettre une réelle valorisation de celui-ci. En effet, certains outils numériques peuvent permettre de donner aux jeunes des capacités et connaissances qu'ils pourront par la suite valoriser au sein du monde professionnel. L'ARES a par exemple pour projet la mise en place d'une plateforme de valorisation des compétences, nommée ARETICE, et qui permettraient aux membres de notre réseau et à nos étudiants de développer un maximum de capacités et d'apprendre le plus de compétences afin d'être le plus apte possible à découvrir le monde du travail. C'est ici l'une des volontés de l'ARES : permettre à chacun de s'émanciper peu importe ses origines.

II - Un engagement compliqué nuancé par de nombreux facteurs

A – Le milieu social, premier frein à l'expression des jeunes

Dès son plus jeune âge, un individu va être formé et apprendre à vivre dans le monde qui l'entoure. C'est d'ailleurs dans ces moments que l'on est d'ores et déjà formé à devenir l'adulte que l'on sera plus tard. Plusieurs facteurs peuvent dès lors être pris en compte et notamment le milieu social d'origine. En effet, l'éducation familiale et la catégorie socioprofessionnelle des parents sont deux facteurs très importants dans l'éducation et la sensibilisation aux enjeux politiques et sociétaux. Cela peut à la fois être un avantage considérable pour des jeunes sensibilisés et formés sur ces enjeux mais peut néanmoins entraîner un réel frein pour des personnes qui manqueraient de compréhension ou d'informations sur l'ensemble de ces enjeux. On peut également ici faire le rapprochement avec la notion de fake news que nous avons abordé auparavant qui ne permet pas aux jeunes de se saisir réellement des problématiques qui les concernent réellement et peut expliquer cette position des jeunes⁶.

Malheureusement, cela va entraîner plusieurs sentiments ou manquements qui seront préjudiciables pour ces jeunes. En effet, cela peut créer un vrai sentiment de manque de considération voir même de manque de transparence quant aux actions menées au sein de la société si l'on n'est pas suffisamment informé. On peut donc croire à un manquement aux promesses tenues et ne plus pouvoir s'identifier à quiconque si ce n'est à notre famille qui aura, le plus souvent des idées similaires aux nôtres mais aussi très logiquement par mimétisme familiale. On fera donc face à des votes par dépit, pour le "moins pire" au sein d'un système considéré par certains comme vieillissant et ce qui explique aujourd'hui le désintéressement général de la jeunesse pour la participation politique et citoyenne. Pour illustrer ces propos, il suffit de s'intéresser à l'abstention lors des dernières élections municipales qui a été de près de 75% chez les 18-34 ans. L'abstentionnisme serait donc bel et bien devenu le premier parti de la jeunesse ?

⁶ Contribution de l'ARES « Médias et fake news »

B - Une manifestation croissante d'un désintéressement général

On peut en effet considérer au regard des différents chiffres et données avancées, qu'aujourd'hui les jeunes se tournent de plus en plus vers l'abstention ou vers la solution des partis extrémistes puisque le premier parti représentant les jeunes votants est à l'heure actuelle le Rassemblement National. Il faut néanmoins nuancer ce désintéressement mais aussi imaginer et travailler sur les solutions possibles afin de lutter contre cela contre cette fatalité. Une crainte à nuancer en effet, car même si les dernières élections européennes n'ont clairement pas attirée la jeunesse, les élections plus locales comme les départementales ont certes peu attirées les jeunes vers les urnes cependant, on peut remarquer qu'entre les élections de 2011 et celle de 2015 la participation des jeunes entre 18 et 34 ans a connu une légère augmentation. On constate le même cas de figure d'ailleurs pour les élections municipales de 2014 qui avaient connu un taux de participation des 18-24 ans supérieur de 6% par rapport aux élections de 2008⁷. Il est donc nécessaire de regarder ces chiffres avec plus de recul et d'estimer à sa juste valeur la participation des jeunes.

Il est également intéressant (nécessaire ou important) de s'intéresser à un phénomène décrit par Anne Muxel, sociologue et politologue française, qu'est celui du "moratoire électoral des années de jeunesse" : si la participation est généralement d'un bon niveau entre 18 et 20 ans, à l'occasion des premières expériences électorales, la mobilisation fléchit nettement par la suite pour remonter progressivement à partir de la trentaine. Le vote augmente au fur et à mesure de l'insertion sociale et professionnelle, de la familiarisation avec la vie politique. Puisque les jeunes entrent très progressivement dans la vie active, ils votent moins jusqu'à l'âge de leur stabilisation économique et sociale. On constate en quelque sorte un temps de maturation dans la construction d'une citoyenneté active, qui a toujours existé et qui se prolongerait en raison de l'entrée plus tardive dans la vie adulte⁸. On peut ici également établir un lien entre participation politique et la longueur des études, les études ont tendance à durer de plus en plus longtemps, de par le paradoxe d'Anderson notamment contribue à expliquer ce taux de participation parfois plus bas dans cette tranche d'âge, lors des années étudiantes. Les études devenant de plus en plus longues notamment dû à la baisse de demande sur le marché du travail, on s'aperçoit que les jeunes lors de leurs années universitaires font preuve d'absentéisme en politique ce qui explique ces taux de participation très faible.

Il est important de considérer plusieurs solutions envisageables pour permettre de développer le taux de participation des jeunes. Par exemple, plusieurs instituts conseillent la mise en place de l'inscription universelle, c'est-à-dire une inscription qui permettrait à chaque citoyen d'être automatiquement inscrit dans le bureau de vote de son lieu de résidence. Ce processus pourrait alors mettre fin au problème des personnes inscrites sur les listes de leur ancien lieu de résidence, situation très fréquente pour les jeunes et notamment chez les étudiants, population très mobile mais qui reste très souvent inscrite sur les listes électorales de leur ville d'origine. Une solution que l'on a également déjà pu aborder au cours de cette contribution et qui tombe sous le sens

⁷ "Des élections locales aux élections européennes : pour une lecture plus nuancée de la participation des jeunes", INJEP, juillet 2015

⁸ "Voter, ça les intéresse ? Participation électorale des jeunes et évolution du lien politique", INJEP, mars 2012

ici est celle du droit de vote à 16 ans. En effet, selon une étude de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, cela aurait deux avantages : l'obligation pour la classe politique de s'intéresser à ce jeune électorat qui constitue une source de vote important mais aussi de permettre à ces jeunes de connaître et concevoir le vôtre plus tôt comme nous avons pu le voir auparavant. Des solutions sont donc envisageables afin de permettre à toutes et tous quel que soit leur âge, leur appartenance politique ou leur origine sociale de prendre part au vote !

Axe 3 – Le développement de l'engagement, vecteur d'inclusion sociale et de citoyenneté

L'engagement des jeunes est donc une notion compliquée et difficilement mesurable malgré de nombreuses tentatives. On sait qu'aujourd'hui celui-ci ne demande qu'à être valorisé et étendu pour le plus de jeunes possibles. Ce développement est aujourd'hui nécessaire afin de permettre à l'ensemble des jeunes de notre territoire d'assimiler la notion de citoyen et de permettre leur inclusion au sein de la société.

I - La citoyenneté, un accomplissement nécessaire à l'épanouissement des jeunes

A – Une notion difficilement définissable causant de nombreuses interrogations

L'idée de citoyenneté, c'est-à-dire le droit de participer aux décisions relatives à la communauté politique, est au cœur de la conception occidentale des relations entre l'individu et cette société qui lui préexiste et qu'il rejoint un jour, par naissance ou par choix. Il est donc nécessaire de s'interroger en premier lieu sur ce qui fait de nous un citoyen. Selon un sondage mené par la région Bourgogne-Franche-Comté, lorsque l'on parle de l'engagement citoyen, plus de 75% vont citer le mot "Solidarité" et plus de 60% vont citer les termes d'engagement, de bénévolat, de volontariat mais aussi d'aide et de partage⁹. Ce sondage révèle donc plusieurs aspects de la vision qu'ont les jeunes de la citoyenneté : elle passe d'abord par l'engagement et par la volonté d'aider les autres. Nous sommes donc bien loin de la vision de la citoyenneté qui est aujourd'hui dispensée à l'école. Mais on peut remarquer qu'en France, nous avons plus tendance à valoriser la participation indirecte du citoyen par le vote au détriment de l'engagement civique individuel de chacun au quotidien. De plus, le déclenchement d'une envie d'agir chez un jeune peut vraiment avoir de nombreuses origines même si la première reste le besoin et la volonté personnelle cela peut aussi être constituée par l'influence d'un proche ou même une influence extérieure.

On remarque néanmoins depuis de nombreuses années revenir sur la scène le sujet de la citoyenneté des jeunes par le biais des institutions politiques. Récemment encore, le Plan Priorité Jeunesse (2013), le rapport de la concertation Refondons l'École de la République (2012), la

⁹ "COMMENT FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ?", Région Bourgogne-Franche-Comté, juin 2017

Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République (2015) et, enfin, la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 comportent des mesures sur la citoyenneté des jeunes. De plus, certaines institutions promouvant la citoyenneté des jeunes existent mais restent inconnues du grand public. On peut notamment penser au CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté), instance dont le but est de définir et conduire toutes les actions d'éducation et de prévention confiées à l'établissement scolaire. Ce comité doit donc se réunir au sein des établissements du second degré (collège, lycée) et est présidé par le directeur de l'établissement. Ces missions principales seront de mettre en place au niveau de l'EPL (Établissement Public Local d'Enseignement) les politiques nationales, académiques et locales concernant la santé et la citoyenneté mais également de fédérer ces actions autour des projets de la vie scolaire et de ces enseignements. Néanmoins, on peut considérer qu'aujourd'hui la place très minimaliste de ce comité très peu connu au sein des établissements est navrant et qu'il serait nécessaire de revaloriser afin d'accorder une réelle place à la formation des jeunes sur ces enjeux cruciaux, qui ne sont pas suffisamment mis en avant au sein des écoles malgré la présence des cours d'éducation morale et civique.

B - L'engagement comme catalyseur de la citoyenneté

L'engagement doit permettre et être l'un des principaux vecteurs de la citoyenneté chez les jeunes. Nous l'avons vu auparavant, il est nécessaire de contribuer à la démocratisation de cet engagement afin d'encourager tous les jeunes à travailler sur leurs territoires auprès des différentes collectivités. En effet, de nombreuses collectivités territoriales permettent différentes formes d'engagements sur leurs territoires ou permettent la valorisation de ceux-ci chez les jeunes. On peut penser notamment aux conseils municipaux qui s'engagent sur des thématiques essentielles pour la jeunesse.

En premier lieu, sur les thématiques liées au transport et à la mobilité des jeunes, car il est essentiel de laisser la possibilité aux jeunes de se déplacer librement au sein de leurs territoires afin de contribuer à la territorialisation de leur engagement. De plus, les thématiques universitaires et en lien avec la formation des jeunes de manière générale sont également primordiales puisque nécessaire à l'émancipation de la jeunesse. Le milieu universitaire est celui qui permet aux jeunes de réellement grandir et devenir l'adulte qu'ils seront demain.

Néanmoins, très souvent, les politiques publiques se focalisent sur les deux premières figures de la jeunesse : "la jeunesse-victime" et "la jeunesse-menace". Ainsi, la jeunesse peut être perçue comme devant être protégée de la crise économique ou encore comme une menace pour ses pratiques supposées déviantes, pour ses comportements de consommation "à risque"... Mais il ne faut pas oublier la figure de "jeunesse-ressource", plus minoritaire que les deux autres figures, mais nécessaire et qui est une ressource à chaque fois qu'elle est mise à contribution sur des thématiques très diverses. Cette figure de jeunesse constitue donc l'élément principal de la réussite de mise en place des politiques de jeunesse.

II - Une citoyenneté valorisant l'inclusion sociale de la jeunesse

A – L'importance de la formation dans l'inclusion sociale

Selon le portail européen de la jeunesse (European Youth Portal), on peut définir l'inclusion sociale comme le sentiment de faire partie d'une communauté dont les membres sont liés entre eux par une identité commune et des valeurs partagées. On considère qu'on peut se sentir exclu quelle que soit son niveau d'éducation et de revenu et aujourd'hui, on estime à une sur 3 le nombre de personnes exclu socialement en Europe comme en Asie centrale. Les jeunes comptent parmi les personnes les plus vulnérables dans la société, en particulier lorsque survient une grave crise économique. Un enfant sur cinq (de moins de 17 ans) vit dans une famille menacée de pauvreté, et plus d'un tiers des jeunes adultes (entre 18 et 24 ans) dans l'Union Européenne sont actuellement sans emploi (c'est-à-dire ne suivant pas d'études ou de formation et ne travaillant pas). Le lieu de vie joue également un rôle. Les personnes vivant dans des régions rurales courent près de quatre fois plus de risques de souffrir d'exclusion sociale que celles qui vivent en ville.

Plusieurs facteurs viennent donc expliquer cette exclusion sociale mais il est nécessaire de remettre au centre de tout ça la formation qu'elle soit secondaire ou en sein de l'enseignement supérieur. En effet, la formation des jeunes peut permettre de les sortir d'une phase difficile ou compliqué d'exclusion sociale. Cette problématique n'est d'ailleurs aucunement récente car en 2006 déjà, le Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale mettait déjà en place des groupes de travail qui avaient pour objectif de mieux lutter contre l'exclusion.

Il faut donc aujourd'hui voir le milieu scolaire comme un acteur de premier plan de cette lutte contre l'exclusion sociale. L'école se doit de jouer un rôle considérable dans la réduction des inégalités sociales, l'intégration du marché du travail et l'implication citoyenne. On peut donc imaginer plusieurs hypothèses et mises en place de projets afin d'aider et de lutte contre ce phénomène. Par exemple, le milieu scolaire devrait s'intéresser de manière plus approfondie au développement des capacités de l'ensemble de ses élèves et notamment de ceux les plus en difficulté afin de permettre une orientation active de ces élèves mais également de leur permettre de connaître et de rencontrer des adultes connaissant des situations d'exclusion afin de pouvoir échanger avec eux. Des travaux et des avancées notables sont donc nécessaires et attendus sur ce domaine.

B – L'inclusion sociale par le biais de l'innovation sociale

Aujourd'hui, trop d'innovations sociales sont méconnues, alors qu'elles prouvent notre capacité à développer des solutions concrètes et efficaces dans de nombreux domaines. La France est riche de milliers d'initiatives dans le domaine social, mais elle peine pourtant nationalement à progresser sur des sujets aussi variés. Il est donc temps de pouvoir les mesurer, les évaluer et en mesurer les impacts. Certaines structures par exemple se revendiquent comme actrice de l'innovation sociale sur le territoire comme c'est le cas de la FAGE ou de l'ARES. En effet, nos associations se mobilisent toute l'année pour améliorer le quotidien des jeunes et des étudiants. L'innovation



sociale fait partie de l'ADN de nos associations, il s'agit d'apporter un militantisme de service, de répondre aux besoins des étudiants et des jeunes.

On peut maintenant aller plus loin dans cette démarche en parlant de l'innovation inclusive. L'innovation inclusive peut être définie comme la participation des publics généralement exclus à la conception de nouveaux biens ou services, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et de leur permettre de participer aux structures de gouvernance. Dans ces publics exclus, on peut prendre en compte les personnes âgées, les personnes en situation de handicap mais également les jeunes et de manière plus précise les jeunes en situation de précarité. Le principe même de l'innovation inclusive est donc de proposer des innovations, conçues avec les communautés locales et adaptées à leur contexte. Il faut donc imaginer aujourd'hui des manières nouvelles d'intégrer les communautés locales et encore plus les jeunes au sein de la co-construction des politiques publiques, afin qu'ils se sentent intégrés et puissent jouir d'un statut de citoyen à part entière.

En 2018, dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences, Muriel Pénicaud, qui était alors ministre du travail, a lancé « 100% inclusion » le lundi 4 juin, à Strasbourg, un appel à projets pour favoriser les projets les plus innovants en matière de remobilisation, d'accompagnement, de développement et de valorisation des compétences des publics qui en ont le plus besoin. Les jeunes sont donc un public visé par cet appel à projet mais malheureusement ce projet ne fut que très peu démocratiser et restera assez méconnu du grand public. Il faut donc laisser place à l'inclusion des jeunes dans notre société, public toujours laissé de côté, et les laisser s'émanciper afin de devenir les jeunes citoyens de demain.

La participation citoyenne des jeunes est donc un sujet qui ouvre de nombreux débats et qui peut aujourd'hui faire peur aux institutionnels. Néanmoins, l'importance et la pertinence des jeunes dans la construction des politiques publiques avec les différents acteurs de jeunesse sur nos territoires n'est plus à prouver et reste aujourd'hui primordial afin de développer concrètement et durablement nos régions.